



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Problèmes de recrutement des secteurs sanitaire et social.

Question écrite n° 42811

Texte de la question

Mme Émilie Bonnivard appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur les problématiques majeures de recrutement dans les secteurs sanitaire, social et médico-social (Ehpad, APEI...) ainsi que sur les impacts de la prise en charge de l'accompagnement des personnes vulnérables. La question du recrutement n'est pas nouvelle mais revêt aujourd'hui un caractère majeur de par ses graves conséquences : baisse d'activité et perte de chance pour les patients, fermetures d'établissements et retours en famille contraints des résidents, impossibilité de personnaliser les prises en charge, refus de plans de soin à domicile. Pour les professionnels en exercice, on constate un épuisement professionnel important et une augmentation notable de l'absentéisme. Il faudra plus de 90 000 infirmiers et 200 000 aides-soignants dans les toutes prochaines années pour répondre à la demande. Notons qu'en 2050, plus de 5 millions de Français auront plus de 85 ans. C'est pourquoi elle lui demande quelles vont être les mesures prises à court terme pour maintenir une offre de service en institution et au domicile en faveur des personnes vulnérables et des aidants impactés par la crise de recrutement et, enfin, à moyen et long terme, quelle politique volontariste peut être mise en place pour remédier aux problèmes d'attractivité dans les secteurs du soin et de l'accompagnement.

Données clés

Auteur : [Mme Émilie Bonnivard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42811

Rubrique : Institutions sociales et médico sociales

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 novembre 2021](#), page 8545

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)